

CANADA

Province de Québec

District d'Abitibi

Cause **615-06-000001-166**

**COUR SUPÉRIEURE**

**PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE**

par défaut     ex parte     contesté     enquête au fond

**LOUIS TROTTIER**

DEMANDE

**c.**

**CANADIAN MALARTIC MINE**

DÉFENSE

Division civile

Salle n° 3.23

Le 26 septembre 2018

**PRÉSIDENT : L'HONORABLE MARIE-PAULE GAGNON (JG2841)**

ENREGISTREMENT

DÉBUT            15 h 07

FIN                16 h 56

DEMANDE

PRÉSENT     ABSENT (ME TRUDEL)

PRÉSENT     ABSENT (ME ASSELIN)

**Me Philippe Hubert Trudel**

**Me Anne-Julie Asselin**

*Trudel, Johnston & Lespérance*

750, côte de la Place-d'Armes, bur. 90

Montréal (Québec) H2Y 2X8

Tél. : 514 871-0800

DÉFENSE

PRÉSENT     ABSENT

**Me Louis P. Bélanger**

*Arnault, Thibault, Cléroux*

250, Place d'Youville, 2è étage

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Tél. : 514 841-6506

DÉFENSE

PRÉSENT     ABSENT

**Me Julie Girard**

*Davies Ward Phillips & Vineberg*

1501, av. McGill College, 26è étage

Montréal (Québec) H3A 3N9

Tél. : 514 841-6506

DÉFENSE

PRÉSENT     ABSENT

**Me Éric Labbé**

Directeur des services juridiques

*Corporation Canadian Malartic*

2140, rue Saint-Mathieu

Montréal (Québec) H3H 2J4

Tél. : 514 841-6506

NATURE DE LA CAUSE :            **Gestion**

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE : Marie-Josée Levesque (TL4193)

**PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

16  
27

Cause 615-06-000001-166

15 h 07	Appel de la cause et identification des avocats.  Le Tribunal s'adresse aux avocats.  Le Tribunal passe en revue les échéances fixées lors de la rencontre du 16 mars 2018.
15 h 08	Représentations de Me Trudel.
15 h 09	Me Trudel s'engage faire connaître sa position au Tribunal concernant l'expertise additionnelle quant au bruit d'ici jeudi le 27 septembre 2018.  Représentations de Me Bélanger.
15 h 12	Me Bélanger indique au Tribunal qu'il sera en procès en octobre 2018, ainsi qu'en novembre jusqu'à la mi-décembre.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.
15 h 15	Les avocats des parties vont convenir d'une date, idéalement en décembre et au plus tard très tôt en janvier 2019, pour l'interrogatoire du demandeur et la date retenue sera confirmée au Tribunal d'ici vendredi le 28 septembre 2018.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.
15 h 27	Une journée d'audition est fixée pour que les objections soient tranchées le 30 janvier 2019, à Val-d'Or.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.
15 h 45	Les avocats s'engagent à transmettre au Tribunal, d'ici vendredi le 28 septembre 2018, copie de l'avis de gestion omnibus.
15 h 46	Me Girard s'engage à communiquer avec les experts et valider s'il est réaliste que les expertises en défense soient produites dans les 60 jours suivant la décision sur les objections et revenir au Tribunal d'ici le 31 octobre 2018.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.  Représentations de Me Bélanger.
15 h 49	Représentations de Me Girard.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.

Cause 615-06-000001-166

15 h 56	Le Tribunal fera un suivi dès le début du mois de janvier pour vérifier si la demande pour les interrogatoires de membres pourrait être faite plus rapidement que le 30 janvier.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.
16 h 00	Le Tribunal questionne les avocats sur le contenu de l'avis, les moyens de diffusion de l'avis aux membres, la langue de l'avis, le délai d'exclusion de l'action collective.  Représentations de Me Trudel.  Représentations de Me Asselin.  Représentations de Me Girard.
16 h 04	Discussion entre le Tribunal et les avocats.
16 h 40	Me Bélanger demande au Tribunal d'accorder un délai de six mois comme délai d'exclusion.
16 h 42	Discussion entre le Tribunal et les avocats.
16 h 44	Me Trudel s'adresse au Tribunal sur le contenu du formulaire d'exclusion.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.
16 h 49	Le Tribunal demande à Me Trudel de transmettre, s'il y a lieu, sa jurisprudence additionnelle en réponse à celle de Me Bélanger, d'ici la fin de la semaine prochaine.  Discussion entre le Tribunal et les avocats.  Délibéré à compter du 28 septembre 2018.
16 h 56	Fin de la conférence téléphonique.



**Marie-Josée Levesque**, greffière-audicière